

LA PETITE HISTOIRE

DE NOTRE DAME DE RIEZ

par Marius MONNIER

En raison de la modeste importance de l'**INSOLA RIEDA (île de Rié)** St Hilaire de Riez et Notre Dame de Riez qui s'en partageaient le territoire ont eu un destin commun durant de longs siècles.

Après diverses appellations latines : RIACUM, RIEDUM, RIEDA, le nom adopté était RIE figurant sur la plupart des anciens documents.

D'après Ménage et Borel ainsi que le dictionnaire de Trévoux publié par les jésuites, la signification en serait : guérets. Le Z final qui facilement devient sonore sur les lèvres des personnes étrangères à la région est un ajout de Cassini qui n'en était pas là à sa première bévue.

Peuplée dès le néolithique (âge de la pierre polie) ainsi que l'attestent plusieurs menhirs dont celui de la Tonnelle si cher au Dr Baudouin, l'île de Rié connut sans doute comme le continent : Gaulois, Romains, Francs peut-être même les arabes qui en 732 détruisirent l'abbaye fondée à Noirmoutier en 675 par St Philbert.

Sous le régime féodal, elle devint baronnie dépendant de Talmont. Les Barons dont le château se trouvait à St Hilaire étaient, dans l'île, suzerains de seigneurs de moindre importance. Faute de ne pouvoir en dresser ici une liste exhaustive, nous nous attacherons à certains d'entre eux.

Du XI au XIII^{ème} nous trouvons Guillaume de Rié suivi de personnages du même titre et seigneurs d'Apremont, du Poiroux et d'Aizenay. Cette série constitue la maison d'Apremont dont la dernière héritière Gallois d'Apremont donna à son mari Savary de Vivonne l'ensemble de ses seigneuries. Savary de Vivonne, le fait est à signaler, participa à la croisade organisée par le fils du Duc de Bourgogne, Jean Sans Peur, pour aider Sigismond, Roi de Hongrie à freiner la foudroyante conquête ottomane qui, non seulement menaçait le Royaume Magyar mais encore les états chrétiens d'Europe Centrale. L'expédition se termina par la désastreuse bataille de Nicopolis en 1396 où périt SAVARY. Il était loin de se douter que l'un de ses successeurs, quelques 150 ans plus tard, serait un membre de la famille des Luxembourg à laquelle appartenait le Roi de Hongrie et qui compta dans ses rangs les Empereurs d'Allemagne : Henri VII, Charles IV tandis que Sigismond lui-même par le mariage de sa fille avec Albert d'Autriche fraya aux Habsbourg le chemin du trône impérial.

René de La Brosse, gendre de Comines le chroniqueur de Louis XI, étant sans enfant au milieu du XVI^{ème} siècle, la baronnie de Rié revint au fils de sa soeur Charlotte (mariée à François de Luxembourg), Sébastien du même nom. Surnommé "Le Chevalier sans peur" Sébastien de Luxembourg fit preuve d'un grand courage dans les guerres des règnes de Henri II, François II et Charles IX et fut tué au siège de St Jean d'Angély en 1569. Son épouse Marie de Beaucaire, dame de Rié, qui mourut en 1613, s'est taillée une solide réputation d'administratrice et de bâtisseuse. C'est à elle qu'est dû la création de l'ancienne commune de CROIX DE VIE, la construction de la première église étant confiée, il convient de le noter à Me JEHAN COUGNAUD, maître maçon au bourg de Notre Dame de Riez, Marie de Beaucaire fit également édifier le premier phare de CROIX DE VIE avec les matériaux provenant du château de St Hilaire qu'elle avait fait démolir et entreprit de grands travaux sur les quais de la VIE.

La révolution mettra fin à la baronnie de Riez en dépossédant Elisabeth Du Martel la jeune veuve de René, un nantais qui l'avait acheté en 1785.

Il est permis de penser que les moines des prieurés du château de St Hilaire et de St Ambroise à Notre Dame de Riez ont dû contribuer très largement à la civilisation de l'île. D'après Dom Fonteneau (Pouillé de Luçon), ils dépendaient l'un et l'autre de l'abbaye bénédictine de St Michel en l'Herm. L'église dédiée aussi à St Ambroise, l'un des évêques de Saintes, fut donnée en 1100 par l'un des seigneurs de Rié à l'abbaye bénédictine de St Cyprien de Poitiers. L'abbé, sur proposition du bienfaiteur, en nomma les desservants jusqu'en 1185, où pour obéir à la décision du pape Urbain III, les moines durent céder à des prêtres séculiers, devenus curés, l'administration ecclésiastique des paroisses. En conformité avec le bréviaire de Luçon qui mentionnait "BEATA MARIA DE RIE", la vierge Maria devint à la fin du XVI^{ème} siècle titulaire de l'église et la paroisse empruntant "NOTRE-DAME" au vocable cistercien prit le nom de **Notre Dame de Riez**.

Période presque obscure que celle des XVII^{ème} et XVIII^{èmes} siècles parce que faiblement éclairée par de rares écrits.

Néanmoins un événement y brille d'un éclat particulier. Nul ne pourrait s'y tromper, il s'agit évidemment de la victoire que Louis XIII remporta sans coup férir sur le duc de Soubise le 16 avril 1622, laquelle eut pour corollaire le don d'un ostensorio qui en demeure le précieux témoignage.

Profitant de l'incapacité politique de Albert de Luynes prédécesseur de Richelieu, les chefs protestants projetaient l'établissement en France d'une république fédérative dont l'un d'eux, le Duc de Soubise, se verrait attribuer la Bretagne, l'Anjou et le Poitou.

En 1621 Louis XIII avait pris la tête d'une expédition qui le conduisit de Saumur à St Jean d'Angély où il obtint la reddition de Soubise sous promesse de fidélité. Mais ce n'était pas un homme auquel on pouvait faire confiance et, dès février 1622 l'armée protestante investissait les Sables d'Olonne qui dût se rendre après s'être vaillamment défendue. Soubise redevenu chef des protestants promit aux Sablais de les épargner s'ils lui payaient 20 000 écus et lui fournissaient 80 canons et 3 vaisseaux. Bien entendu, comme fut le cas l'année précédente l'engagement ne fut pas tenu et la ville connut le pillage et le désor-

dre. Puis à son tour Luçon fut pris et subit le même sort. De nouveau Louis XIII décide d'intervenir. Parti de Paris le dimanche des Rameaux 22 mars 1622, il arriva à Nantes le 10 avril d'où il gagna Challans pour s'installer avec Condé, Général en chef de son armée. C'est là que fut préparée l'attaque de l'Île de Riez que Soubise avait enlevée après une défense vigoureuse du chef royaliste du Bois de Kergrois. Le vendredi 15 avril à 3 heures du matin le Roi partit avec sa corvette blanche devant Riez. Après avoir durant toute la journée attendu des compagnies qui s'étaient égarées et observé l'ennemi qui se fortifiait au Pont d'Orouet, Louis XIII, profitant que la mer était basse traversa le canal de Besse. Avant de se disposer au combat il fit distribuer des vivres à ses soldats et mangea avec eux puis prit quelques instants de repos sur une poignée de paille. On était le samedi 16 avril. Monté sur un superbe genêt d'Espagne blanc, au milieu des troupes et avec sa compagnie de gendarmes, le Roi avançait vers le bourg de Riez lorsque le Maréchal de Vitry vint lui apprendre qu'il venait d'être évacué. De même que 150 cavaliers, Soubise s'était sauvé à la nage tandis que ses soldats d'infanterie remplissaient maisons et bateaux de St Gilles Croix de Vie et de Riez. Condé les aurait tous laissés massacrer sans l'intervention du Roi qui leur accorda la vie sauve à condition de servir sur ses galères. Tous les chefs calvinistes tombèrent au pouvoir du Roi ainsi qu'un butin considérable. L'Île de Riez présentait un spectacle de désolation : 2 500 corps gisaient sur l'herbe du marais ou flottaient dans les canaux et rivières, et de son côté la mer rejetait 120 cadavres sur le rivage.

Pleinement satisfait d'une victoire non moins brillante que facile, Louis XIII envoya à l'église en guise d'ex-voto, un ostensor d'argent doré avec émaux, oeuvre de l'orfèvre nantais Thomas Quin. Nous devons à l'abbé Debouté d'avoir tiré des oubliettes de l'histoire et immortalisé par un tableau peint par Henry Simon en 1944 ce don mémorable. Faut-il préciser qu'il comporte néanmoins quelques inexactitudes ou anachronismes. Ainsi en avril 1622 Richelieu toujours évêque de Luçon, n'exerçait pas encore de fonction officielle et n'accompagna pas le souverain. De plus, il n'aurait pu revêtir la pourpre romaine, Grégoire XV l'ayant créé Cardinal quelques mois plus tard (le 5 septembre 1622). Enfin et surtout l'envoi de la monstration excluait évidemment une cérémonie de remise. Ces erreurs s'expliquent facilement par la difficulté de se procurer toute la documentation nécessaire en raison des circonstances que l'on sait. Quoiqu'il en soit le mérite de l'artiste ne s'en trouve en rien diminué puisque, à partir de personnages connus, le touriste curieux en vient à s'interroger sur cette page d'histoire que le plus souvent il ignore.

De 1680 à 1750, l'homme accomplit une oeuvre vraiment titanesque pour l'époque en asséchant 4 000 hectares de marais et en incorporant les îles de monts, du Perrier et de Riez au continent. Il n'empêche que l'ingénieur flamand Jacobsen fixé à Noirmoutier qui en a été le principal artisan n'en a pas retiré la célébrité qu'il eut mérité et parmi ceux qui recueillent les fruits de ses travaux, dont nous sommes, il en est peu qui le connaissent.

Faute d'un narrateur, l'époque révolutionnaire et plus spécialement la période des guerres de Vendée nous est aussi mystérieuse que le fût l'Ancien Régime. Aussi ignorons nous : faits, anecdotes, voire même actes héroïques dont notre sol a pu être le théâtre. C'est tout juste si nous savons que le presbytère, d'abord vendu comme bien national a été ensuite incendié. Conséquemment, la mise à sac nous a privé de précieux documents ; entre autre la bulle de Grégoire X (fin du XIII^{ème} siècle) dont le sceau a été retrouvé en 1980 par un archéologue de l'Ain.

A partir de la restauration, l'épais brouillard qui recouvrait le passé commence à se dissiper et l'horizon historique s'éclaircit. Cependant avant de cheminer à travers les étapes du XIX^{ème} siècle, jalonnées de témoins de pierre, il conviendrait de faire une halte brève à deux actes officiels qui bien que de caractère national ont néanmoins marqué leur empreinte sur le plan local ; j'ai nommé la Constitution de l'An VIII instituant le Consulat et le Concordat de 1801.

Inspirée directement par Bonaparte, la Constitution du 22 Frimaire de l'An VIII (15 décembre 1799) a été pour lui le moyen d'obtenir par un moyen démocratique - le **plébiscite** - un pouvoir quasi monarchique puisqu'il détenait l'exécutif et une partie du législatif. Outre les ministres, les officiers supérieurs et les préfets il nommait également les maires et adjoints des villes et communes de plus de 5 000 habitants ; les préfets, ses représentants, étant chargés des autres. Il est évident qu'avec un tel système, qui resta en vigueur jusqu'en 1876, la chute d'un régime entraînait fatalement le départ du maire ainsi lié au pouvoir déchu. En ce qui nous concerne, nous avons trois exemples : 1815, Pierre Dupau, Maire du Premier Empire est remplacé par son adjoint Jean Dupau ; 1831, Jean Milcent cède la place à son adjoint Pierre Milcent ; 1848, Pierre Milcent est démissionné au profit de Benjamin Daniau.

Bonaparte qui disait : "Un peuple sans religion est comme un vaisseau sans boussole", voulait se rallier les catholiques et fit entreprendre dès Marengo (14 juin 1800) des pourparlers avec Rome en vue, certes du rétablissement du culte mais aussi avec l'arrière-pensée de mieux contrôler l'Eglise. Bien qu'ayant des heures difficiles, les négociations aboutirent à la signature du concordat du 16 juillet 1801 entre Bonaparte, Premier Consul et le Cardinal Consal VI représentant Pie VII. Les dispositions principales visaient la nomination des évêques par le Gouvernement, le Pape leur donnant l'institution canonique, le remodelage de la carte des diocèses, etc ... Mais c'est aussi en vertu des conventions concordataires que le préfet interviendra notamment quand se posera le problème du délabrement de l'ancienne église.

On peut dire sans conteste que le presbytère est le plus ancien bâtiment existant dans la commune. La construction, en 1824, a été motivée par le départ en novembre 1823 de l'abbé Baud curé de la paroisse, que son évêque Mgr Soyer avait retiré parce que logé de manière indécente. Dans une lettre pathétique adressée au prélat, un marguillier du Conseil de Fabrique s'était fait le porte-parole d'une population consternée d'avoir vu partir un prêtre qu'elle estimait, tout en l'assurant du concours de tous pour la construction d'un nouveau presbytère. Promesse tenue, si bien que l'évêque reconnaissant, nommait dès 1825, l'abbé Legeay curé de Notre Dame de Riez.

Nos manuels d'histoire nous ont appris que François Guizot, premier ministre de Louis-Philippe avait en 1833 fait voter une loi donnant des subventions aux communes afin de leur permettre de se doter d'une école primaire. On ne peut pas dire que la municipalité de Notre Dame de Riez dirigée alors par Pierre Milcent ait mis un grand empressement à la mettre en application, et ce alors que la commune en était privée depuis longtemps, puisque ce n'est qu'en 1843 soit dix ans plus tard que l'on oeuvra dans ce sens. Après l'achat d'un terrain à une dame Marchand de Nantes et la construction des bâtiments scolaires, il

fut possible de recruter le premier instituteur (le Maire s'en chargeant à l'époque) Pierre Mornet de Commequiers qui venait d'être breveté à Bourbon-Vendée. Elie Voisin, dont les descendants sympathiquement connus lui succède.

C'est encore à la fin du mandat de Pierre Milcent (1847) que fut édifée l'ancienne mairie qui malgré ses 136 ans a toujours fière allure.

En l'absence de moyens de transports à grande distance au siècle dernier dans notre région, la vie économique était encore concentrée dans un secteur géographique relativement restreint. Certes, le chemin de fer était apparu en France en 1827 avec la ligne St Etienne-Andrézieux créée par une équipe d'anciens polytechniciens ; puis, en 1837, il entra officiellement dans l'histoire avec l'inauguration de celle de St Germain par l'épouse de Louis-Philippe, Marie Amélie accompagnée du Duc d'Orléans. Cependant, il fallut attendre la constitution des grandes compagnies sous le Second Empire pour qu'il prenne un véritable développement. En 1878, le ministre des Travaux Publics, lui-même ancien directeur des chemins de fer du Midi, Charles De Freycinet, voulant que "le train aille jusqu'au fin fonds des campagnes" et avec l'accord de Gambetta, proposa à la Chambre des Députés, la construction de plus de 18 000 kilomètres de voies ferrées. C'est d'ailleurs l'année suivante, en 1879, que fut décidé le tronçon Commequiers-Croix de Vie.

Ainsi, auparavant les foires constituant le pivot de l'économie rurale s'étaient-elles multipliées ; presque chaque commune ayant les siennes. En ce qui nous concerne, elles étaient fixées au Lundi de la Passion (de la semaine précédant les Rameaux) et aux premiers lundis d'octobre et de décembre. Elles étaient très fréquentées et sous la Restauration on y venait même de l'Ile d'Yeu. Le coût élevé des halles grèvant lourdement le budget, le Conseil Municipal demanda vainement en 1854 au préfet d'en ajouter une quatrième le lundi de Pentecôte, jour chômé. Il réitéra sa requête avec plus de succès en 1869 et à la foire vint se greffer un préveil qui est un peu l'ancêtre de notre Fête Locale.

Par nécessité certainement, mais aussi sans doute par envie, la population réclamait depuis longtemps des halles couvertes que ne pouvaient lui procurer des finances locales des plus précaires. De manière assez inattendue ce rêve collectif devait se réaliser, mais l'on ne tarda pas à se rendre compte que le problème n'avait reçu qu'une solution boiteuse.

En 1850, Mr Lacroix, propriétaire d'une exploitation disparue, "LE GRAND SABLEAU" décidait de démolir son étable et pour une somme de 500 francs payable en 10 ans avec intérêts à 5% proposait au Maire Benjamin Daniau, l'ensemble des matériaux. D'emblée, le Conseil Municipal accepta tout en votant un crédit de 412,52 francs pour l'exécution des travaux confiés à Jacques Gautier, maçon, ainsi qu'un autre de 28 francs pour la démolition. Ce dernier n'eut pas à être utilisé à cet effet, nombre de volontaires s'en chargeant bénévolement. L'emplacement choisi correspondait aux bâtiments transversaux de Mr Roger Tessier et se prolongeait approximativement jusqu'au centre de la place des Anciens Combattants. L'oeuvre dépassant les possibilités de l'artisan maçon, il fallut recourir à un entrepreneur de Challans Mr Simonneau pour l'achever.

Les droits allant de 0,35 à 0,80 francs étaient d'abord perçus directement par la commune, puis, sur les conseils du préfet faisaient l'objet d'une adjudication à partir de 1855.

Il paraît évident qu'un bâtiment constitué dans sa presque totalité d'éléments vétustes ne pouvait durer de longues années. Dès 1886, la toiture n'assurant plus une protection suffisante, Mr Pellerin, adjudicataire se voyait octroyer une remise du quart de la somme qu'il devait verser. La situation ne faisant qu'empirer et aucune réparation convenable ne pouvant être opérée, le Conseil Municipal songeait à la démolition des halles deux ans plus tard. Or, précisément le Conseil de Fabrique recherchant un lieu de culte pour le temps des travaux de construction de l'église en proposa l'achat sous condition de les démolir ensuite, les pierres demeurant propriété de la commune. La disparition des halles sonna le glas des foires de Riez, qui d'ailleurs avec l'évolution avaient perdu leur succès d'antan.

Un événement important sur le plan local marqua aussi la fin du XIX^{ème} siècle : la construction de l'église qui souleva plusieurs problèmes, l'un d'eux amenant un jugement du Tribunal des Sables d'Olonne.

Suivant une ancienne tradition dont l'origine est une décision du Concile de BRAGA (565) voulant que les chrétiens aient leur sépulture près de l'église, celle qu'avait la paroisse au siècle dernier était de construire à l'emplacement du cimetière actuel, la nef et le choeur légèrement du côté nord-est.

Aussi proche qu'elle était du presbytère incendié sous la Révolution, ainsi qu'il a été dit précédemment, l'église ne pouvait échapper au vandalisme qui y trouve un terrain des plus favorables. D'ailleurs, les travaux périodiques que nécessitât postérieurement son état, à commencer par la réfection d'une sacristie en 1824 sont assez significatifs à cet égard. Néanmoins la dégradation poursuivait son oeuvre, si bien qu'en 1880 il fallut faire appel à l'architecte départemental : Mr Loquet. Constatant l'ampleur des réparations qui s'imposaient à la façade, la voûte et la sacristie, il préconisa plutôt une église neuve qui reviendrait à 40 100 francs. Jugeant les ressources locales insuffisantes, le Conseil Municipal refusa.

Mécontent de la carence des responsables, le préfet concerné par les conventions concordataires s'en plaignit à l'évêque : Mgr Catteau. L'abbé Gemaud curé en fut informé par une lettre du vicaire général : Mr Jeannet datée du 24 mai 1883. Son successeur, le vicaire général Garreau demanda quant à lui au curé de ne négliger aucun effort pour hâter cette reconstruction. Des divers devis présentés, l'un par Mr Loquet estimant le prix de revient à 41 270 francs + la flèche 3 730 francs; l'autre par Mr Loué architecte à Luçon d'un montant total de 43 100 francs ; le dernier fut retenu.

Le financement serait opéré comme suit :

- participation communale 5 000 francs (empruntés)
- participation de la Fabrique 28 000 francs (dont 10 000 francs empruntés).

L'Etat verserait le solde à la demande du Préfet. De plus la Fabrique était autorisée par le Président Sadi-Carnot et le ministre des cultes Léopold Faye à vendre l'ostensoir de Louis XIII, estimé à 15 000 francs si nécessité l'y obligerait.

La volonté populaire s'y opposant, la reconstruction devait avoir lieu hors du cimetière déjà insuffisant. Or, le Bureau de Bienfaisance possédait une enclave composée d'une maison de 2 pièces et de 4 ares loués à Mr Pogu, entre le couvent occupé par les religieuses de Torfou et une parcelle longeant l'actuelle rue Louis XIII, propriété de la Fabrique, qu'il consentait à vendre à cette dernière moyennant une rente perpétuelle de 40 francs.

Afin de limiter les frais on employa comme matériau un tuffeau dont les multiples plaques lépreuses témoignent aujourd'hui de la médiocre qualité. Par ailleurs, l'on réutilisa aussi les ardoises de l'ancienne église.

Commencée en 1888, l'église était achevée l'année suivante, et en dépit des économies que l'on s'était efforcé de réaliser, elle avait coûté en réalité : 65 165 francs. Il restait à la fabrique de combler le déficit par la vente d'immeubles qu'elle possédait. Les ennuis ne faisaient que commencer puisque des difficultés de trésorerie allaient l'obliger à échelonner le remboursement de ses créances. Il va sans dire qu'une telle décision intervenant de surcroît inopportunément - la crise entre l'Eglise et le Gouvernement étant dans sa phase la plus aigüe - ne pouvait qu'irriter les prêteurs. Saisi par eux, le Tribunal des Sables menaça de séquestrer le curé et des marguilliers du Conseil de Fabrique. Grâce au zèle déployé par Me Gallet, avocat au barreau de La Roche sur Yon, une solution équitable conduisit à l'apaisement avant le début de la guerre de 1914-1918 !

La fin du conflit permit à la paroisse d'avoir dès avril 1919 un nouveau curé : l'abbé Piveteau, prêtre dynamique au sens artistique inné dont le souci majeur serait l'embellissement de son église. Les onze années de son pastorat chez nous ont été marquées de maintes réalisations. Parmi les plus importantes, citons : l'ancien autel de marbre, les lambris tapissant le chœur et la nef, sans oublier l'ensemble de bas-reliefs comportant les tableaux des chapelles de la Vierge et de St Joseph, ainsi que les quatorze stations du chemin de croix qui fait l'admiration des touristes.

Pour sa part l'abbé Debouté s'attacha à mettre en honneur le don royal de l'ostensoir grâce à la toile exécutée par le peintre Henri Simon en 1944.

La tornade qui, le 13 février 1972 ravagea la Vendée n'épargna pas notre église. Le bilan se traduit par la toiture endommagée, des vitraux brisés et l'un des clochetons arc-boutant la flèche découronné. De nouveau dans la nuit du 2 décembre 1976, Eole se déchaîna : prenant le coq pour cible, il lui arracha la queue. S'il l'eut vu dans ce piteux état Renard aurait-il pu écrire "le coq jaloux monté sur ses ergots pour un combat suprême :

"sa queue a l'air d'un pan de manteau que soulève une épée" ?

La commune de Notre Dame de Riez peut se flatter d'avoir l'un des premiers Monuments aux Morts de Vendée. Le mérite en revient à l'abbé Piveteau qui s'était fixé là un double objectif : prêtre, il voulait substituer un calvaire aux anciennes croix de bois disparues ; infirmier, au cours de la Première Guerre Mondiale, il le dédierait aux enfants de la paroisse, dont il était devenu le curé, qui y avaient versé leur sang.

Aidé de son ami : l'abbé Morteau, aumônier de l'hôpital de La Roche sur Yon, il en dressa le plan. La réalisation, couverte par une souscription paroissiale, était, quant à elle, confiée à Mr Grassineau entrepreneur à Commequiens.

Loin de la pompe d'une cérémonie officielle, c'est dans le recueillement d'une solennité religieuse marquée du souvenir des défunts - la Toussaint 1919 - qu'eut lieu l'inauguration. A l'issue des Vêpres des Morts le Christ chromé était porté par les anciens combattants, groupés par douze, aux accents du vieux cantique montfortain : "Cher Amis tressaillons d'allégresse, nous avons le calvaire chez nous ...".

Abandonné à son triste sort après le départ de l'abbé Piveteau (1930), le Monument aux Morts est depuis la dernière guerre convenablement entretenu par les soins de la municipalité. Tant pour l'amélioration de la voirie que par commodité, il a, en 1976 été transféré près de la nouvelle mairie.

C'est à partir de 1933 soit 54 ans après que l'inventeur américain : Thomas Edison eut mis la lampe à incandescence que nos concitoyens purent apprécier les avantages de l'éclairage électrique. Mais, précisons-le, il ne s'agissait que de privilégiés, puisqu'il n'y avait en tout et pour tout que seulement une ligne de la Gare au Bon Puits et un petit embranchement du presbytère à l'école, longeant l'actuelle Rue des Forges. L'électrification du reste de la commune débuta en 1946.

Dans le domaine des services publics, il convient également de mentionner : l'adduction d'eau, d'abord refusée par le Conseil Municipal en 1946 puis acceptée deux ans plus tard ; ainsi que le programme d'assainissement commencé en 1984 et réalisé par tranches annuelles.

La vieille mairie de la II^{ème} République ne répondant plus aux besoins de la V^{ème} et de surcroît d'accès difficile pour les personnes âgées ou handicapées notamment lors des élections, a dû en 1976 céder la place à une nouvelle plus fonctionnelle. Dans l'attente de la construction d'une Salle Polyvalente, c'est celle de réunion du Conseil Municipal qui en tient lieu.

Naguère presque exclusivement agricole l'économie s'est diversifiée. On compte aujourd'hui quatre abattoirs de volailles et une fabrique d'agglomérés.

Le développement fulgurant du tourisme populaire est sans aucun doute l'un des phénomènes sociaux qui auront le plus marqué la seconde moitié de notre siècle. De par sa proximité de l'Océan, la commune de Notre Dame de Riez en a assez largement bénéficié. Pour s'en convaincre, il suffit de citer quelques chiffres : 6 résidences secondaires en 1962 et 180 en 1990. Pour être complet il faudrait ajouter le nombre de vacanciers qu'accueillent les quatre campings chaque année.

De ce fait, le paysage a été profondément modifié : les pinèdes d'antan ont fait place à de nombreux pavillons habités de manière saisonnière certes, mais aussi permanente par des retraités en quête de calme et de grand air, ainsi qu'à des actifs occupés dans la région. De 658 en 1962, la population est passée à environ 965 habitants en 1990. Afin de favoriser la cons-

truction, la municipalité a décidé la création d'un lotissement en 1978 et vient de faire l'achat d'un terrain dans le même but. Comme le faisait remarquer judicieusement l'urbaniste Gaston Bardet "d'abord simple discipline d'aménagement des cités, l'urbanisme s'est étendu à l'aménagement des régions et des villages".

Vraisemblablement les habitants de ce qui fut l'Ile de Riez ont dû tirer profit des avantages que leur offrait la mer : pêche, commerce etc ... Mais il est clair que les principaux bénéficiaires ont été les seigneurs ne serait-ce que par les taxes perçues des bateaux accostant sur ses rivages. L'un d'eux, Pierre de Bouin (vers 1075) n'hésitait pas à employer le possessif : "ma" pour parler de la mer entourant son domaine de manière ostentatoire.

Si la mer nous a quitté, pour plus discrète que soit son influence, elle n'en est pas moins réelle, et l'on ne saurait la minimiser. N'est-ce pas en effet à la fascination qu'elle exerce sur l'homme qu'indirectement la commune doit son essor actuel ? C'est là un trait que l'abbé Robin a tenu à mettre en évidence dans la devise qu'il a composée pour accompagner le blason :

"RECESSIT SED, ADIMPLEVIT"

se traduisant par :

"ELLE S'EST RETIREE MAIS COMBLE DE BIENFAITS".

Ainsi, outre son rôle stratégique déterminant dans la victoire de Louis XIII, la mer est véritablement le ciment liant le passé au présent si ce n'est au futur qui sont et deviendront les composants de notre Histoire locale.